Rapport du Trésorier :

Quelques chiffres clefs :

***Fortune au 31 juillet 2022 :Frs* 6 367,43** *(2021 10’285)*

*Charges : Frs 6'407 (2021 Frs 4075.47 )*

*Produits : Frs 1'769 (2021 Frs 2408)*

*Soit une perte de 4'637 (perte de 1667.- en 2021)*

**105 membres** (90 membres en 21,81 membres en 2020 et 60 en 2019)

Nous avons depuis 4 ans augmenté le nombre de membres, sans doute suite à la mise en place depuis 2020 d’un fichier membre, d’envois d’informations via courriel, ainsi que relances diverses, en cas de manifestations, non-paiement, etc.

Nous avons réalisé une grosse perte d’exercice cette année. Cela provient de l’organisation de Kapla, de journée vélo et d’un tournoi de pétanque, sans rentrée d’argent, ains que ‘interdiction de faire une buvette pour l’escalade et arbre de Noël (Covid). Et surtout de la course de caisse à savon, qui nous coute très chère quant à la sécurité, les samaritains, etc.

Au final, nous avons donc une perte de 4637 frs pour l’exercice. Comme nous avions de la trésorerie, pas de problème. Mais nous ne pouvons pas continuer comme ça.

Dans les solutions possibles, on pourrait demander plus à la commune, mais celle-ci nous a fait comprendre cette année que plus de Frs 3000 n’était pas vraiment envisageable. Il faudra dans ce cas mettre en exergue les Kapla, sur le temps de l’école, et l’augmentation du cout pour la sécurité pour la Caisse à Savon. Ou alors, se passer de cette sécurité.

Il faudrait évidemment une augmentation du nombre de cotisants. Qui augmente certes, mais qui est loin des chiffres du passé (à titre indicatif, 170 cotisants en 2010 !).Pour l’instant, c’est donc 105 familles cotisantes sur 388.

Il faudrait peut-être diminuer les organisations qui nous coutent chères sans rentrée d’argent possible, les Kapla et le vélo, en les organisant 1 année sur 2. Ou dans le cas du vélo, en l’organisant en week-end, avec buvette.

Il y a aussi la piste de faire payer certaines manifestations au non-membre de l’association.

Il faut surtout revoir la manifestation de la caisse à savon/fête de printemps (4600.- de perte).

On pourrait se passer des samaritains (plus de 700.- si nous avions la présence s’un médecin pendant toute la durée de la manifestation (s’il y a des parents médecins, infirmiers, samaritains…). Quant à la sécurité, plus de 2200 frs !!!, il y aurait sans doute moyen de faire différemment, avec le retour des pompiers ou se passer de cette sécurité, par forcément obligatoire.

Nous assumons tous les frais de cette manifestation, peut-être aviser à l’avenir d’autres stands pour diminuer les pertes.

Il est toutefois à noter qu’il n’y a pas eu de buvette pendant l’escalade, ni pendant Noel, buvettes qui permettent de gagner un peu d’argent (environ 1000.- sur l’ensemble des 2). Il y aurait aussi moyen de faire quelque chose lors du tournoi de pétanque. Cette année la totalité de la caisse a été pour le club de pétanque.

Quelques personnes ont payé par Twint. Manifestement une solution d’avenir quant à la simplicité.

Toutefois je rappelle que cela génère des frais pour l’association (twint est gratuit pour les privés, mais pas pour les commerces ni pour les associations). Et que cela engendre pas mal de boulot de plus pour le trésorier.

Pour rappel, nous avons 2 logos twint, un pour les cotisations, avec demande de données personnelles, et un autre anonyme, pour les payements à la buvette par exemple.

Je rappelle comme chaque année que nous sommes membres de la FAPEO, et que cela nous coute Frs 8.- par membre.

Budget pour l’année prochaine, en admettant qu’il n’y ait plus de restriction sanitaire ou autre, et en ne faisait aucune modif quant à nos modes de fonctionnement.

Accueil des parents : 50 Fête de Noël : + 200

Frais de comité : 900 Tournoi de foot : + 500

Kapla : 2000 Escalade : + 500

Caisse à savon : 4500 Cotisations : 3’200

Tournoi de pétanque : 500

Déjeuner de bienvenue 300

Fête des écoles : 150

Frais divers : 800

Pétanque : 500

**TOTAUX : 9’700 4400 Perte : Frs 5300**

De ce fait, nous avons demandé une subvention à la commune pour l’année 2022-23 de Frs 3000.-.

Qui laisse encore une perte de Frs 2300.-

Confignon, le 19 septembre 2022

 Bernard Kilchoer

 Trésorier